



2014
Année internationale de
l'agriculture familiale

SEMINAIRE AGRICOLE INTERNATIONAL
LES COOPÉRATIVES : UNE RÉPONSE AUX
ENJEUX DES AGRICULTEURS FAMILIAUX ?

2 DÉCEMBRE 2014

Maison de l'Agriculture
Chaussée de Namur 47
5030 Gembloux

Séminaire co-organisé par la Fédération Wallonne de l'Agriculture, l'Union des
Agricultrices Wallonnes, la Fédération des Jeunes Agriculteurs et le Collectif
Stratégies Alimentaires dans le cadre de la campagne AIAF 2014-Année
Internationale de l'Agriculture Familiale



Contact : Collectif Stratégies Alimentaires (CSA)
Tél. : +32 (0)2 412 06 60 ; secretariat@csa-be.org
www.csa-be.org

Financé par la DGD

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**

INTRODUCTION

La nécessité d'une coopération entre agriculteurs familiaux, est flagrante, tant leurs difficultés à vivre de leurs activités agricoles est grande face aux marchés sur lesquels ils n'ont, isolés, aucun pouvoir de négociation. La forme coopérative, dédiée à la coopération entre producteurs, qui remonte à plus d'un siècle et demi, a montré sa valeur comme entreprise collective destinée à rendre des services à ses membres dans les principes d'égalité, de liberté d'adhésion et de participation économique juste et équitable.

De nombreux succès sont à mettre au crédit des coopératives agricoles, mais elles ont également subi des échecs, bien que cela ne leur soit pas spécifique puisque c'est le cas de toute société commerciale.

Les principes coopératifs ne soustraient pas la coopérative aux effets de la concurrence, ni ne la dispense de la contrainte de rentabilité. En la matière, la tâche des coopératives est sans doute plus difficile que pour d'autres types de société, car elles se doivent de concilier ce devoir d'égalité et d'équité pour ses membres et ce besoin de rentabilité.

La coopérative a également vécu des périodes troubles dans son histoire, instrumentalisée par des régimes politiques qui y ont embrigadé, bon gré mal gré, les producteurs. Ce fut le cas des régimes communistes à économie planifiée et de nombreux États d'Afrique qui ont transformé l'organisation de l'économie de traite des anciennes puissances coloniales en système coopératif. Dans ces deux cas, cette approche a généré une défiance forte des producteurs à l'encontre des coopératives, aggravée lorsque les capacités de celles-ci se sont effondrées avec l'épuisement des régimes communistes et les programmes d'ajustement structurel qui ont été appliqués dans les pays en développement.

Mais ces dernières années, un regain d'intérêt pour la coopérative s'amplifie, plein de nouvelles attentes et d'interrogations. Il s'en crée des milliers sur tous les continents, alors que d'autres, bien ancrées, sont questionnées par leurs membres, ayant basculé dans des modèles de management plus musclés et conformes aux pratiques de sociétés dont le seul but est la maximalisation des profits.

La coopérative avec ses principes peut-elle encore répondre aux besoins des producteurs d'affronter les marchés de plus en plus dérégulés et oligopolistiques ? Faut-il en réformer les principes, leur octroyer des avantages concurrentiels spécifiques, en adapter les modes de gouvernance ?

Les coopératives agricoles partagent une vertu, en parallèle avec les organisations professionnelles, qui est de créer du lien entre les producteurs, ce qui est sans nul doute la première condition de la coopération et de la solidarité. De fait, organisations professionnelles agricoles et coopératives, bien qu'ayant des fonctions distinctes, partagent une finalité commune qui est l'amélioration des conditions socio-économiques des agriculteurs familiaux. Elles se doivent de tirer le meilleur parti l'une de l'autre et de renforcer leur collaboration et cohésion.

PROGRAMME PROVISOIRE – 2 DÉCEMBRE 2014

- 09h30-10h00 Accueil des participants : inscription, retrait des badges, café
- 10h00-10h15 Introduction - Présentation des objectifs et du programme du séminaire
Fédération Wallonne de l'Agriculture
Collectif Stratégies Alimentaires

Session 1

La nécessité de coopération économique entre agriculteurs

- 10h15-10h35 *La nécessité de coopération économique entre agriculteurs, la réponse coopérative : principes, et conditions de développement du système coopératif. Bref état des lieux sur les coopératives en Europe*
Jean-François Sneessens, Université Catholique de Louvain, Belgique
- 10h35-10h45 *Mise en perspective des périodes de développement coopératif en Afrique : la période coloniale, l'indépendance, les ajustements structurels, le renouveau récent.*
Mamadou Cissokho, ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'Ouest), Sénégal
- 10h45-10h55 Les enjeux de l'uniformisation du statut juridique des coopératives en Afrique, exemple de l'OHADA
Fabrice Larue, Fondation FARM, France
- 10h55-11h15 Discussion

Session 2

Gouvernance des coopératives

Quelle maîtrise de l'outil coopératif par les coopérateurs ?

- 11h15-11h35 *Construire une bonne gouvernance des coopératives pour remettre le coopérateur au centre des préoccupations ainsi que la coopérative dans son ancrage territorial. Cette bonne gouvernance permet aussi de reconsidérer la responsabilité sociétale des entreprises coopératives.*
Mickaël Poillion, agriculteur dans le Nord-Pas-de-Calais, administrateur de la coopérative » prospérité fermière, France
- 11h35-11h45 Discussion
- 11h45-11h55 *L'immixtion de l'Etat dans le système coopératif remet en cause leur indépendance et leur bonne gestion. Des leaders bien formés peuvent-ils assurer une gouvernance indépendante au service de tous les coopérateurs. Le cas du Burundi*
Annick Sezibera, CAPAD (Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement), Burundi
- 11h55-12h05 Discussion
- 12h05-12h15 *Les évolutions de la structuration et de la restructuration de sociétés coopératives et de leurs filiales questionnent l'éloignement progressif des producteurs face à « leurs » sociétés de transformation et de mise en marché*
Christian Baguette, LDA (Laiterie des Ardennes), Belgique

12h15-12h25	Discussion
12h25-12h35	La bonne gouvernance suppose-t-elle des choix inclusifs des coopératives, ne laissant aucun coopérateur en marge de ses activités. Etude de cas: Philippines Antonio Tiaba Badong, PCDI (Pecuaría Development Cooperative), Philippines
12h35-13h00	Discussion
13h00-14h00	Lunch

Session 3 **Concilier solidarité et rentabilité**

Comment gérer la tension entre rentabilité et solidarité dans les coopératives?

14h00-14h15	Quel avenir pour les coopératives face aux grands groupes non coopératifs? Comment gérer la tension entre rentabilité et solidarité ? Cette tension doit-elle mener à une adaptation des principes coopératifs ? Petri Olilla, Université d'Helsinki, Finlande
14h15-14h25	Discussion
14h25-14h35	Partant de l'expérience du Brésil, la coopérative est questionnée sur sa capacité à servir les agriculteurs familiaux tout en résistant à la pression des grands groupes commerciaux. Marcos Rochinski, FETRAF (Fédération Nationale des Travailleurs de l'Agriculture Familiale), Brésil
14h35-14h45	Discussion
14h45-15h15	Pause-café
15h15-15h25	La coopération entre coopératives est-elle possible et peut-elle constituer un élément de la régulation des marchés? La rentabilité passe-t-elle par la dilution des principes coopératifs au travers la création de sociétés anonymes ? Etude de cas en Wallonie, Belgique Daniel Coulonval, FWA (Fédération Wallonne des Agriculteurs), Belgique
15h25-15h35	Discussion
15h35-15h45	Entre syndicalisme, entreprise économique et prestation de service : quels sont les rôles respectifs entre la défense des intérêts des exploitations agricoles et la coopération économique ? Etude de cas au Niger Ayoub Hassane, FUCOPRI (Fédération des Unions des Coopératives des Producteurs du Niger), Niger
15h45-16h30	Discussion

Perspectives – éléments de conclusion

16h30-17h00	Éléments de conclusion
-------------	------------------------